

Evolution de la technologie des sous-sols

Introduction

Les accédants à la propriété canadiens manifestent toujours une préférence marquée à l'égard des habitations munies de sous-sols. Toutefois, ces consommateurs se plaignent souvent des problèmes que leur causent leurs sous-sols. Il est possible de construire des sous-sols passablement pratiques et habitables. Pourtant, bon nombre de sous-sols ne sont pas construits avec tout le soin voulu. Voilà pourquoi ils ont la réputation d'endroits humides, sombres et miteux, peu habitables.

Étant donné que l'aire des sous-sols représente de 25 à 35 p. 1100 de la superficie totale des habitations unifamiliales construites récemment au pays, l'évolution de la technologie des sous-sols pourrait améliorer grandement tant la quantité que la qualité des aires habitables des domiciles canadiens, et aussi favoriser l'abordabilité de ces résidences.

L'industrie de la construction résidentielle devra faire face au défi que pose l'évolution de la technologie des sous-sols en améliorant les matériaux utilisés, et les systèmes et

les méthodes de construction. La présente étude passe en revue les méthodes et les problèmes de construction; elle identifie les lacunes au niveau des concepts et les besoins en matière de recherche susceptibles d'améliorer la conception des sous-sols; enfin, elle identifie et évalue bon nombre de systèmes qui pourraient rendre les sous-sols plus habitables.

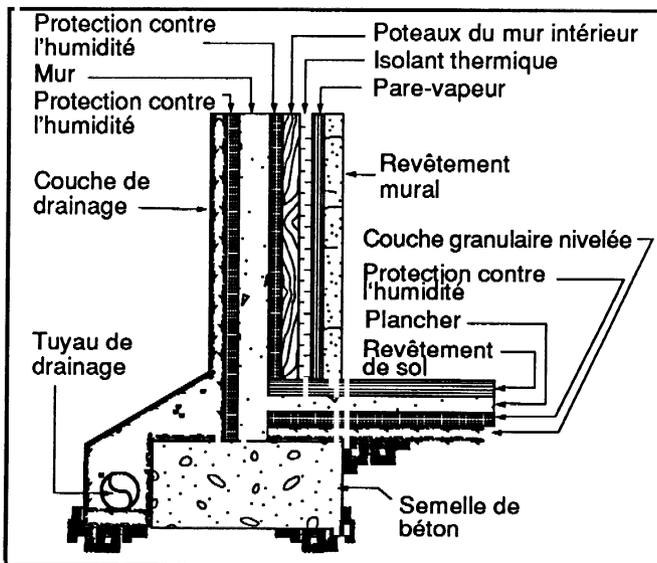
Analyse des résultats

Les nombreux éléments essentiels à l'amélioration des sous-sols ont été regroupés comme suit: aspects fonctionnels, aspects techniques, construction, commercialisation. Aux fins de comparaison, il serait souhaitable de déterminer en quoi consiste le sous-sol « parfait ».

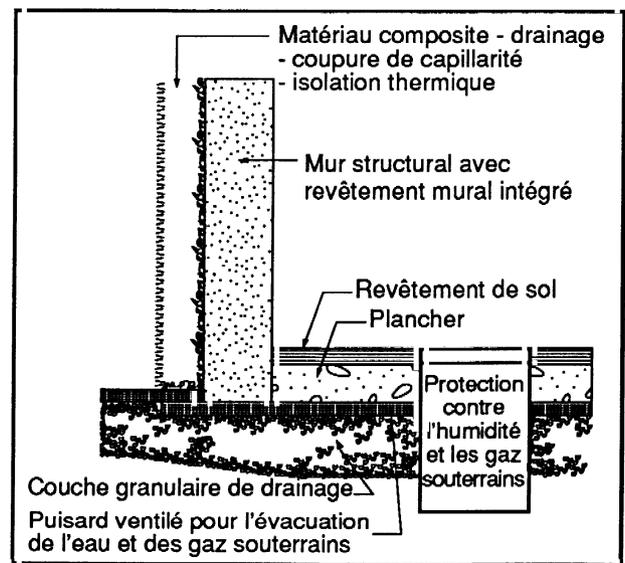
Cependant, le « sous-sol parfait » n'existera probablement jamais que dans nos esprits.

Aucun mode de conception ni aucun sous-sol ne risquent de satisfaire à la fois tous les accédants à la propriété et tous les constructeurs.

Des progrès technologiques importants ne pourront vraisemblablement pas se réaliser sans que l'on considère



La construction d'un sous-sol habitable typique (le sous-sol « de base »)



Simplification proposée du système de sous-sol

le sous-sol comme un ensemble, plutôt que séparément dans ses divers éléments juxtaposés. Les progrès semblent reposer sur la simplification des éléments des sous-sols traditionnels. Le nombre d'éléments muraux pourrait donc passer de huit à deux.

Aussi, le placement de ces éléments à l'intérieur du système pourrait améliorer grandement le comportement, la fiabilité et l'abordabilité des sous-sols habitables.

Conclusion

Il est possible d'apporter de modestes améliorations aux sous-sols en respectant plus rigoureusement les codes du bâtiment et les normes en vigueur. En outre, le contrôle de la qualité devra être accru, les responsables de la mise en vigueur du Code devront effectuer des inspections plus minutieuses et les éléments distincts des sous-sols traditionnels devront être constamment améliorés.

Directeur de projet: Peter Russeil

Rapport de recherche : Évolution de la technologie des sous-sols

Il est possible de se procurer un rapport complet de ce projet de recherche au Centre canadien de documentation sur l'habitation, à l'adresse ci-dessous.

Recherche sur le logement à la SCHL

En vertu de la partie IX de la Loi nationale sur l'habitation, le gouvernement du Canada autorise la SCHL à consacrer des fonds à la recherche sur les aspects socio-économiques et techniques du logement et des domaines connexes, et à publier et à diffuser les résultats.

Ce feuillet documentaire fait partie d'une série visant à informer le public de la nature et de la portée du programme de recherche technique de la SCHL.

Ce feuillet documentaire de la série *Le point en recherche et développement* n'est qu'une des nombreuses publications portant sur l'habitation produites par la SCHL.

Pour recevoir la liste complète des feuillets documentaires ou pour obtenir d'autres renseignements sur les recherches et l'information qu'offre la SCHL en matière d'habitation, veuillez communiquer avec le :

**Centre canadien de documentation sur l'habitation
Société canadienne d'hypothèques et de logement
700, chemin de Montréal
Ottawa (Ontario)
K1A 0P7**

**Téléphone : (613) 748-2367
Télécopieur : (613) 748-2098**

This publication is also available in English

Cette publication contient les renseignements les plus à jour dont dispose la SCHL. lesquels ont été examinés par des experts du secteur de l'habitation. Toutefois, la SCHL n'assume aucune responsabilité pour les dommages, les blessures, les coûts et les pertes pouvant découler de l'utilisation de ces renseignements.